



Docteur Jacques IMBERECHTS  
Boulevard Léopold II 134

1080

Bruxelles

**Elio Di Rupo**  
Président

Le 6 mars 2019  
V/Réf. :  
N/Réf. : EDR/GD/AL/MR/13065  
A rappeler s.v.p.

Cher Docteur Imberechts,

Votre question quant à l'homéopathie m'est bien parvenue et je vous en remercie.

Le PS est un parti progressiste qui s'est battu et continuera à se battre pour exécuter la loi Colla du 29 avril 1999.

Comme vous le savez, 10 ans après son vote, la loi ne faisait l'objet que d'une exécution très partielle. Laurette Onkelinx a décidé, lorsqu'elle était Ministre de la Santé, de reconnaître les diverses associations professionnelles et de mettre en place les instances prévues par la loi Colla. C'est ainsi que les organisations professionnelles de praticiens d'une pratique non conventionnelle ont été reconnues et que les modalités de la médecine homéopathique ont été définies le 12 juillet 2013. Cela a constitué une véritable avancée.

Malheureusement, les travaux pour exécuter la loi Colla sont à nouveau à l'arrêt depuis 2014. Le projet d'arrêté royal encadrant et protégeant la profession d'ostéopathe n'a pas pu être adopté. Il s'est heurté aux Ministres de l'Open VLD qui demandaient d'encadrer le recours à l'ostéopathie en le soumettant à une prescription médicale. Cette position a été très largement critiquée par les ostéopathes et les patients alors que le projet initial du PS faisait consensus. Dans l'opposition fédérale, le PS poursuit ce combat. Nous avons déposé une proposition de résolution à la Chambre. Celle-ci a de nouveau été rejetée par le Gouvernement fédéral MR/N-VA.

Le PS continuera à se battre pour améliorer la santé des patients tout en garantissant la qualité et l'accessibilité des soins ainsi que la sécurité des patients.

En vous remerciant pour votre soutien, je vous prie de croire, cher Docteur Imberechts, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Il confond l'homéopathie et l'ostéopathie.*

Elio DI RUPO

Bd de l'Empereur 13  
B-1000 Bruxelles  
Tél. +32 (0)2 548 32 11  
elio@dirupo.be  
www.ps.be

facebook.com/eliodirupo  
 twitter.com/eliodirupo